

Québec, 22 juillet 2020

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est
Bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet : Commentaire concernant le Projet de construction d'un tramway à
Québec**

Madame, Messieurs les commissaires,

Depuis des années, les scientifiques sonnent l'alarme concernant l'émission de polluants liés au transport et bien entendu à d'autres sources telles que les insecticides et les pesticides. Le transport collectif est une solution d'avenir concernant la protection de notre environnement, de l'air qu'on respire, et par conséquent de notre santé physique et de celle de l'ensemble des êtres vivants. Le problème de la pollution doit vraiment être pris en considération et les gouvernements doivent travailler fort pour le régler. L'homme inconscient est en train de détruire son milieu de vie, sa qualité de vie et son garde-manger. Il est temps qu'on prenne au sérieux cette situation majeure qui mène à la catastrophe, et ce, de façon réaliste.

Je suis donc en faveur de ce projet qui, toutefois, doit être mis en œuvre dans le respect des populations concernées par tous les changements que cela entraîne, lesquelles doivent se prononcer sur leur réalité.

Soyons fiers de faire de Québec un exemple collectif de l'efficacité de nos transports et aussi de l'amélioration de notre milieu de vie. Par ailleurs, cette qualité de la vie à Québec aura indéniablement des conséquences favorables sur le développement de notre économie.

Hélène de Carufel
Citoyenne soucieuse de la qualité des ressources environnementales